



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Guinée

Question écrite n° 120920

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie sur la situation politique et militaire en Guinée. En effet, la situation d'affrontements civils, l'état de santé précaire du président Lansana Conté, la grève générale et l'état de siège non prorogé, après le 23 février, suscitent une grave inquiétude de la communauté internationale qui s'interroge sur la résolution ou l'amplification de la crise guinéenne. Ce climat de violences et d'anarchie fait donc peser une très forte crainte d'embrasement de violences et d'anarchie particulièrement dangereuse, notamment pour les Occidentaux y vivant et y travaillant qui sont plusieurs milliers. Dès lors, il serait nécessaire que toutes les éventualités puissent être envisagées, notamment un rapatriement massif et rapide de nos expatriés, si la situation venait encore à se dégrader dans les semaines qui viennent. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser la position de la France sur la situation guinéenne et si les préparatifs d'un rapatriement généralisé de nos compatriotes sont actuellement proposés par le Quai d'Orsay.

Texte de la réponse

Dès le début de la grève générale en Guinée, le 10 janvier 2007, le ministère des affaires étrangères s'est préoccupé de la sécurité de la communauté française. Les ressortissants étrangers n'étaient pas visés à priori par les manifestants mais consigne a été donnée par notre ambassade à nos compatriotes de rester si possible confinés à domicile. Ceux qui souhaitaient quitter le pays pouvaient emprunter les vols réguliers de la compagnie Air France. Notre ambassade a organisé, avec l'aide de renforts envoyés de Paris, des opérations de récupération de Français (et de ressortissants étrangers) isolés en province - Fouta Djallon et Guinée forestière - où la situation était plus inquiétante qu'à Conakry. Certaines entreprises françaises implantées en Guinée ont pris l'initiative de rapatrier en France leurs employés expatriés en attendant une normalisation de la situation. Depuis la suspension de la grève générale et la nomination d'un nouveau Premier ministre le 27 février dernier, le calme est revenu en Guinée.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120920

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération, développement et francophonie

Ministère attributaire : coopération, développement et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2007, page 2799

Réponse publiée le : 15 mai 2007, page 4459